



N°	1/1
CF-2008-23	
Date d'émission 27 juin 2008	

CONSIGNE DE NAVIGABILITÉ

La présente consigne de navigabilité (CN) est peut-être applicable à un aéronef qui serait, selon nos dossiers, immatriculé à votre nom. Les CN sont publiées en vertu du **Règlement de l'aviation canadien (RAC) 593**. Selon le **RAC 605.84** et les détails de l'**Appendice H du Standard 625 du RAC**, un aéronef immatriculé au Canada ne demeure navigable que s'il continue à respecter toutes les CN qui lui sont applicables. L'autorité de vol de l'aéronef risque de ne pas demeurer en vigueur si l'on ne se conforme pas aux exigences d'une CN. Pour faire une demande d'un autre moyen de se conformer, on doit se conformer aux exigences du **RAC 605.84** et le **Standard** mentionné ci-dessus.

Cette CN a été publiée par la division du Maintien de la navigabilité (AARDG), direction de la Certification des aéronefs, Transports Canada, Ottawa, tél. 613-952-4357.

Numéro : CF-2008-23

Sujet : Extinction de moteur dans des conditions de givrage

En vigueur : 18 juillet 2008

Applicabilité : Moteurs de Pratt & Whitney Canada (P&WC) :

JT15D-5 portant le numéro de série PCE-100411 et les numéros antérieurs;
JT15D-5 portant le numéro de série PCE-JA0818 et les numéros antérieurs;
Tous les moteurs JT15D-5B,
Tous les moteurs JT15-D-5F;
JT15D-5R portant le numéro de série PCE-JG0104 et les numéros antérieurs;
et JT15D-5 convertis au modèle JT15D-5R à la suite de la mise à exécution du bulletin de service 7605 de P&WC ou de toute version ultérieure.

Conformité : La conformité est requise dans les 200 heures de temps dans les airs suivant la date d'entrée en vigueur de la présente consigne ou avant le 31 décembre 2008, selon la première éventualité.

Contexte : Plusieurs incidents ont été signalés relativement à la double extinction de moteurs JT15D-5 montés dans des aéronefs volant à haute altitude dans certaines conditions météorologiques.

Après les enquêtes menées sur ces incidents, un examen de la conception du moteur a permis de constater que le servomécanisme P3 du régulateur de carburant hydromécanique peut être exposé à une humidité excessive et au givrage. Pour éviter le givrage du servomécanisme P3 du moteur JT15D, P&WC a publié le bulletin de service d'alerte A7611, qui prescrit de réacheminer l'air de sortie compresseur vers le régulateur de carburant hydromécanique pour améliorer la séparation de l'humidité.

Compte tenu des conséquences potentiellement dangereuses que pourrait avoir la double extinction des moteurs en vol, la présente consigne de navigabilité est publiée afin de rendre obligatoire l'application du bulletin de service d'alerte A7611 de P&WC, qui traite des moteurs JT15D-5 visés, de façon à réduire au minimum le risque d'extinction.

Mesures correctives : Pour tous les moteurs visés, lesquels sont mentionnés dans la section Applicabilité de la présente consigne, à moins que ce ne soit déjà fait, mettre à exécution la révision 1 du bulletin de service d'alerte A7611 de P&WC en date du 16 juin 2008, ou toute version ultérieure approuvée par le Chef, Maintien de la navigabilité aérienne, direction de la Certification des aéronefs, Transports Canada.

Nota : La conformité au bulletin de service d'alerte A7611 de P&WC en date du 26 mars 2008 avant la date d'entrée en vigueur de la présente consigne permet de satisfaire aux exigences des mesures correctives de la présente consigne.

Autorisation : Pour le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités

Robin Lau
Chef intérimaire, Maintien de la navigabilité aérienne

Contact : M. Robin Lau, Maintien de la navigabilité aérienne, Ottawa, téléphone 613-952-4461, télécopieur 613-996-9178 ou courrier électronique laur@tc.gc.ca ou tout Centre de Transports Canada.

Selon le **RAC 202.51** le propriétaire enregistré d'un aéronef canadien doit aviser par écrit le ministre de tout changement de nom ou d'adresse, dans les sept jours suivant ce changement

Pour demander un changement d'adresse, veuillez contacter le Centre des communications de l'Aviation civile (AARC) à la Place de Ville, Ottawa (Ontario) K1A 0N8, ou 1-800-305-2059, ou www.tc.gc.ca/AviationCivile/communications/centre/adresse.asp